

PRÉPA SUP'LA SALLE – AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Préparez-vous à réussir en valorisant vos atouts et compétences

- ✓ Plus de 30 ans d'expérience dans la formation en secteur paramédical
- ✓ 3 semaines de stage obligatoire pour confirmer le projet professionnel
- ✓ Un accompagnement personnalisé pour constituer le dossier Parcoursup
- ✓ Une journée disponible pour travailler ou effectuer du bénévolat
- ✓ Possibilité de voyage solidaire en fin d'année
- ✓ Prépa reconnue par l'académie - Présentation de nos étudiants sur Parcoursup avec visibilité de l'établissement d'origine

La sélection via Parcoursup

Bénéficiez d'un accompagnement effectué par un coach en orientation afin de valoriser votre profil lors de la constitution du dossier Parcoursup. Les bulletins trimestriels et les appréciations des professeurs sont consultés par la commissions d'examen des vœux de l'école sélectionnée. Une préparation à l'entretien de sélection tout au long de l'année vous démarqueront des autres candidats.

L'entrée en école d'auxiliaire de puériculture

Condition d'admission : être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel, être en réorientation.

Les plus Sup' La Salle

- ✓ Valorisation du dossier Parcoursup par :
 - La montée en compétences scolaires (biologie, expression écrite, anglais, psychologie)
 - La rigueur dans l'organisation du travail et l'application de méthodologies de travail
 - Le savoir-faire et savoir être (stages, engagement, bénévolat)
- ✓ Attester de son niveau d'expression écrite et orale avec son score du **Certificat Voltaire**
- ✓ Trouver sa voie en validant le projet par des stages et en cherchant un projet alternatif

EXPÉRIENCE DANS LE PARAMÉDICAL EVALUATION DE LA FORMATION*

30 ANS



**Pour l'année scolaire 2020-2021*

LABEL QUALITÉ



campus
La Salle*

Comment s'inscrire à La Salle Sup' Auxiliaire de puériculture

L'admission est **hors Parcoursup**

1. Télécharger le bulletin de candidature sur le site internet ou par courrier (en page 4) :
www.auxlazaristeslasalle.fr/nos-formations-superieures/
2. Soumettre votre candidature accompagnée des documents complémentaires par courrier ou email à sup@auxlazaristeslasalle.fr
3. Si votre dossier est retenu, nous vous contacterons pour un entretien.



Aux Lazaristes - La Salle

Si vous êtes en situation de handicap, pour toute demande d'aménagement de la formation, nous vous invitons à nous contacter au 04 72 10 10 30 ou par mail à l'adresse sup@auxlazaristeslasalle.fr

PROGRAMME ET TARIF 2023/2024 La Salle Sup' Auxiliaire de puériculture

27 semaines de cours et entraînements intensifs pour 300 heures annuelles, de début septembre 2023 à mi avril 2024

3 semaines de stage obligatoires + possibilité d'autres semaines de stage pendant les vacances scolaires.

1 journée disponible pour travailler ou effectuer du bénévolat afin de valoriser le dossier Parcoursup.

Nombre hebdomadaire d'heures de la formation :

Matières :

Biologie

3 heures

Les connaissances à atteindre sont de niveau première et terminale de spécialités scientifiques (hors géologie), complétées par des notions de physiologie, d'anatomie et de physiopathologie.

Culture générale

3 heures

Pour développer un intérêt pour les questions sociales et l'ouverture au monde, analyser des situations d'actualité sanitaires et sociales

Logique Mathématiques

1 heures

Maîtriser les outils arithmétiques et mathématiques de base, produire un raisonnement logique.

Expression écrite /Projet Voltaire et certification Voltaire

2 heures

L'objectif est de gagner en efficacité et en précision, avec une amélioration continue du niveau, en orthographe, vocabulaire, syntaxe/ Parcours d'orthographe et de grammaire en ligne encadré par un professeur de français spécialisé.

Sciences humaines (annuel)

20 heures

Notions de psychologie pour se préparer aux études supérieures, cours dispensés par une psychologue clinicienne.

Préparation aux entretiens/ communication

2 heures

Une équipe de deux formateurs, composée d'un psychologue-clinicien et d'un formateur spécialisé en projet professionnel et orientation effectuent des séances pratiques qui abordent les différents angles possibles de l'entretien : de type professionnel, psychologique, entretien « aléatoire » pour expérimenter l'improvisation sur des questions inattendues.

Méthodologie (annuel)

10 heures

Gestion du temps, apprendre des techniques de mémorisation

Découverte du milieu professionnel et connaissance du métier

2,5 heures

Suivi des stages

Accompagnement Parcoursup (annuel)

10 heures

Aide à la constitution du dossier Parcoursup (projet motivé, profil,...)

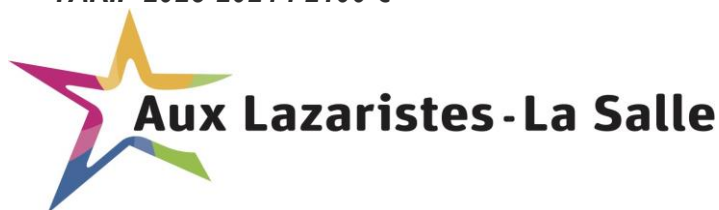
Projet citoyen/ Bénévolat (annuel minimum)

20 heures

Prendre part à la vie associative par des actions ou un engagement hebdomadaire pour s'engager au niveau social et sociétal

+ 25 évaluations et 2 partiels pour permettre aux candidats de réinvestir les notions des cours régulièrement.

TARIF 2023-2024 : 2100 €



MAJ le 27/10/2021



LE METIER EN QUELQUES MOTS

L'auxiliaire de puériculture s'occupe d'enfants de moins de 3 ans, bien-portants ou malades. Elle accompagne leurs apprentissages, tout en veillant à leur hygiène et à leur confort. Elle peut exercer en maternité, en halte-garderie, en crèche, en milieu hospitalier, sous le contrôle d'un responsable : puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, infirmière, pédiatre.

LES ÉTUDES

1 an pour obtenir le DEAP (diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture) dans l'un des 132 établissements de formation en France. Accès par sélection sur dossier et épreuve orale : La sélection se fait sur dossier puis entretien avec le jury.

La formation compte 1 435 h d'enseignement sur 17 semaines, dont 595 h d'enseignement théoriques et cliniques en IFAP (institut de formation d'auxiliaire de puériculture) et un stage de 24 semaines (840 h).

LES DÉBOUCHÉS

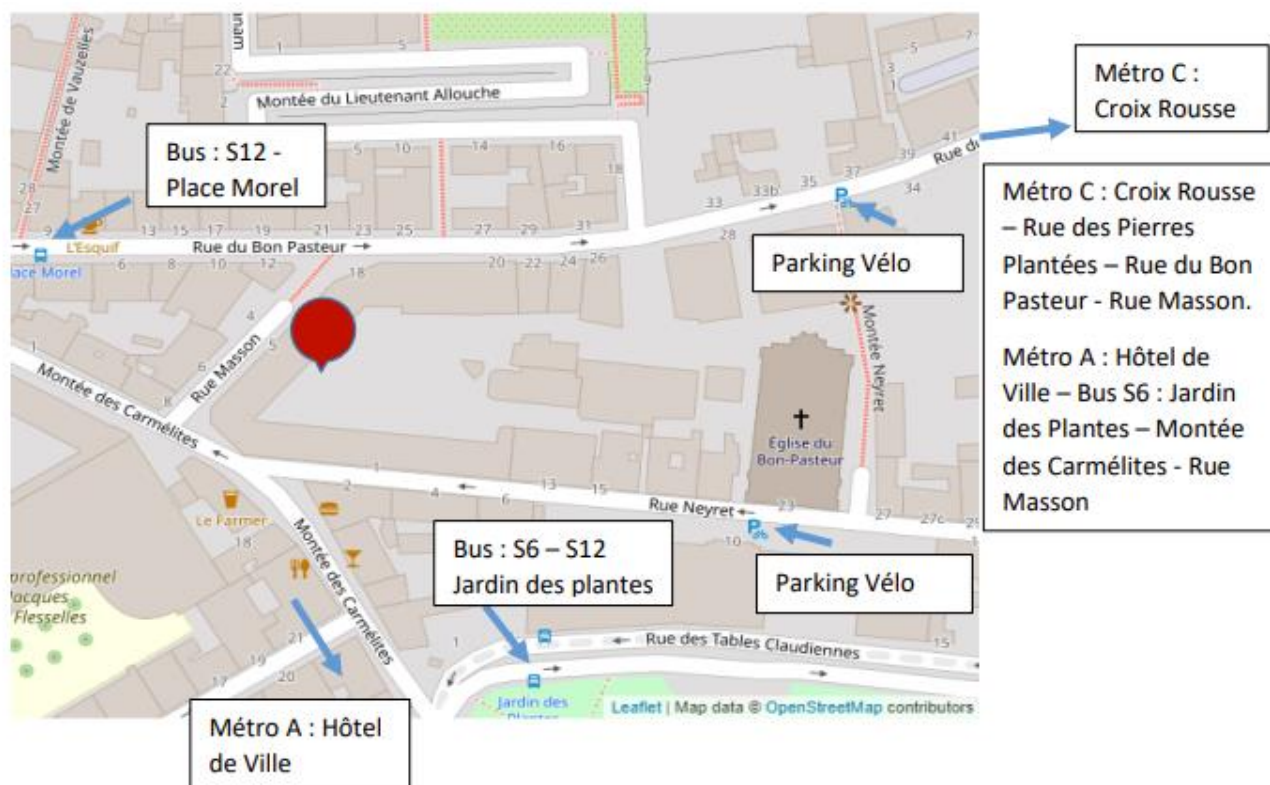
L'auxiliaire de puériculture a la qualification nécessaire pour devenir assistant.e médical.e. Avec une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans le secteur hospitalier ou médico-social, une auxiliaire de puériculture peut intégrer, après avoir satisfait aux épreuves de sélection, un IFSI (instituts de formation en soins infirmiers) pour préparer le diplôme d'État d'infirmier ou le DEEJE (diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants).

LES QUALITÉS REQUISES

Faire preuve de patience, de douceur et de vigilance. Avoir des qualités humaines et des capacités relationnelles avec une aptitude à collaborer en équipe. Un esprit créatif et responsable est nécessaire.



NOUS REJOINDRE



SUP' LA SALLE – LYON, 1, rue Neyret, 69001 LYON

Tel 04 72 10 10 30

sup@auxlazaristeslasalle.fr

**LES INSCRIPTIONS DANS CETTE SECTION SONT INDEPENDANTES
DE LA PLATEFORME PARCOURSUP**

Bulletin de candidature à renvoyer au :
SUP'LA SALLE-LYON CROIX ROUSSE
1, rue Neyret – 69001 LYON
sup@auxlazaristeslasalle.fr
Tél : 04.72.10.10.43 / 06.87.16.01.50

Photo d'identité
récente

FICHE DE CANDIDATURE

PREPARATION AUX ETUDES D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

NOM : _____ Prénom(s) : _____

Date et lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

Adresse mail _____ Portable élève : _____

Mail parents _____ Portable parents : _____

Êtes-vous titulaire du baccalauréat ? OUI NON

- Si oui quelle est la série et l'année d'obtention : _____
- Formation post-bac en cours ou formation déjà suivie : _____
- Activité professionnelle : _____
- Si non, quel baccalauréat préparez-vous ? _____

Documents à joindre

- Une lettre manuscrite de motivation indiquant avec précision les motivations concernant le choix de cette formation. Ce document sera déterminant pour l'admission des candidats.
- La somme de 80 € pour frais de dossier. Cette somme n'est pas déductible de la scolarité et reste acquise à l'établissement en cas d'annulation du fait du candidat
- Une photocopie de la carte nationale d'identité
- Le dossier scolaire :
 - Pour les candidats scolarisés en terminale : les photocopies des bulletins trimestriels (ou semestriels) de première et début de terminale, ainsi que les notes du baccalauréat de français.
 - Le relevé des résultats (notes) du baccalauréat sera à fournir avant la rentrée scolaire.
 - Pour les candidats déjà bacheliers : une photocopie des notes du baccalauréat, ainsi que les photocopies du livret scolaire de terminale (ou bulletins trimestriels / semestriels) et résultats de l'année scolaire en cours (pour les étudiants scolarisés dans une autre formation).

Date et signature du stagiaire

Date et signature(s) des parents ou du répondant